

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...04... /2026

Le président de l'assemblée populaire communal de DELLYS, en application des dispositions des articles : 39,40,42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. et des articles 36 ,37 ,38 et 39 de la loi N°23-12 du 18 moharrem 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour

PROJET : Réhabilitation du chemin communal reliant Hajret Zaouch , les salines vers RN24 sur 3100ML

Lieu des travaux : chemin communal Hajret Zaouch, les salines vers RN24 sur 3100ML Commune de Dellys wilaya de Boumerdes

Pour la réalisation des travaux sus mentionnés, sont éligible à cet appel d'offres les soumissionnaires répondant aux exigences de capacité minimales suivantes :

***Capacités professionnelles** : certificat de qualification et de classification dans le domaine des travaux publics comme activité principale (catégorie 03 ou plus) en cours de validité.

***Capacités techniques** : références professionnelles appuyé au moins par une attestation de bonne exécution pour les prestations similaires « travaux de revêtement, entretien, aménagement d'une route notamment en travaux routiers » à l'objet de l'appel d'offres valorisées et signée par un maître d'ouvrage public, dont le montant égale ou supérieur à 30 000 000.00 DA ou les travaux doivent être réalisés durant les (dix) 10 dernières années

Et n'ayant pas plus de deux projet en cours non réceptionnés dans le territoire de la wilaya de boumerdes

-L'entreprise doit présente une déclaration écrite sur les projets attribués dans le territoire de la wilaya de boumerdes conformément à la déclaration ci-jointe.

Les entreprises souhaitant participer dans l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique sous sol bureau de marche N°04 de la commune de dellys wilaya de Boumerdes contre paiement d'un montant de 3000.00 DA au niveau du trésor intercommunal de Dellys durant la période de préparation des offres.

En application des dispositions de l'article 47 de la loi N°23-12 du 18 moharrem 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

1- Le dossier de candidature

-Une déclaration de candidature -Une déclaration de probité -Les statuts pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

-Tous documents permettant d'évaluer les capacités de candidat, de soumissionnaire ou, le cas échéant, des sous-traitants à savoir :

a-Capacités professionnelles : Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle catégorie trois (03) ou plus dans le secteur travaux publics (Activité principal) en cours de validité.

b-capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années visés par les services des impôts et les références bancaires.

c- Capacités techniques : liste des moyens humains et matériels de l'entreprise et les références professionnelles

2- L'offre technique :

- Une déclaration à souscrire

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière :

- La lettre de soumission - Le bordereau des prix unitaires (BPU) - Le detail quantitatif estimatif (DQE)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent contenir les pièces énumérées dans l'article 14 (Instruction aux soumissionnaires) du cahier des charges:

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « offre de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national avec Exigence de Capacités Minimales N°..... /2026 pour :

Réhabilitation du chemin communal reliant Hajret Zaouch , les salines vers RN24 sur 3100ML

Conformément des dispositions de l'article 66 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze **15 jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et deux presses électroniques agréée ou le BOMOP le même jour que celui du dépôt des offres.
- Le dépôt des offres aura lieu le 15eme jour à compter de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux à 10 h00 (heure limite).
- La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres (le 15eme jour à compter de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux deux presses électroniques agréée) à 10h15 en présence des soumissionnaires préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres.
- Si le jour de dépôts des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres et l'ouverture des plis sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Fait à DELLYS le :.....

LE PRESIDENT DE L'APC DE DELLYS